

LE JOURNAL

DE ROME

- Rencontre de Jean-Paul II et de Bartholomé 1^{er} 2
Bilan moins déficitaire pour les finances du Vatican en 2003 3
Renforcement du statut du Saint-Siège à l'ONU 3

L'ÉGLISE A TRAVERS LE MONDE

- Etats-Unis: Les évêques et l'avortement 4
Allemagne: Drewermann, Gaillot, Kasper, Küng au Katholikentag 5
Suisse: Intercélébrations œcuméniques, l'interdiction et la réalité..... 6
Suisse: Un calendrier interreligieux..... 6
Allemagne: Regroupement de paroisses et difficultés financières 7
Suisse: Vers un « Conseil des religions »? 7
Sénégal: Conférence mondiale sur le dialogue islamo-chrétien en 2005 8
Etats-Unis: Deux diocèses en faillite 8
Bulgarie: Harry Potter à l'index 8
France: Prise de position contre le projet de loi sur l'homophobie..... 9
Italie: Consécration de l'église dédiée au Padre Pio 9

NOUVELLES DE LA TRADITION

- France: 12ème session de l'Institut Civitas à Couloutre 9

LES DOCUMENTS

- Entretien exclusif avec Mgr Fellay..... 10

Fraternité Sacerdotale St-Pie X

Directeur de la publication

Abbé Arnaud Séléigny

Rédacteur

Abbé Alain Lorans

Notre site:

www.dici.org

Paraît le samedi

Le numéro: 2 €

Abonnement annuel à **DICI**:

(20 numéros) 40,- €

Abonnement annuel à

Nouvelles de Chrétienté: 20,- €

Paiement par chèque
à l'ordre de: CIVIROMA

Adresse postale

DICI-Press

Etoile du Matin

F - 57 230 EGUELSHARDT

☎ 03 87 06 62 27

✉ 03 87 06 59 09

Parution bimensuelle
CPPAP: 0608-G-80640
Imprimé par nos soins

Editorial : Des faits et des chiffres

L'actualité religieuse de ce mois est faite, encore et toujours, d'œcuménisme et de dialogue interreligieux à l'échelle mondiale. L'Église catholique, malgré les grands rassemblements de jeunes qui peuvent faire illusion, sort de ce dialogue — souvent unilatéral — affaiblie et amoindrie.

Des signes très concrets de cet état de faiblesse se font jour de plus en plus : le manque croissant de prêtres, le regroupement obligatoire des paroisses, la diminution inquiétante des ressources financières,...

Les chiffres parlent. Ils ne sont pas « traditionalistes », ils ne sont donc pas suspects aux yeux des « progressistes ». Ils disent quand même la réalité.

DE ROME**Rencontre de Jean-Paul II et de Bartholomé 1^{er}**

Le patriarche orthodoxe de Constantinople était en visite au Vatican, du 28 juin au 2 juillet. Jean-Paul II et Bartholomé 1^{er} se sont retrouvés pour marquer le quarantième anniversaire de la rencontre de Paul VI et d'Athénagoras à Jérusalem. Rappelant cette accolade historique, Jean-Paul II l'a qualifiée de « courageuse et joyeuse », mais aussi de « providentielle pour la vie de l'Église ». Selon lui, les deux hommes ont su alors « dépasser les préjugés et les incompréhensions séculaires ». Cette rencontre à Jérusalem avait précédé le retrait des excommunications mutuelles qui dataient de 1054.

A l'occasion de la visite de Bartholomé 1^{er}, Jean-Paul II a répété que « l'engagement pris par l'Église catholique depuis le concile Vatican II », en faveur de l'unité, était « irrévocable ». « Maintenant, on ne peut y renoncer », a-t-il ajouté en invitant les chrétiens à « intensifier leurs efforts, chacun pour leur propre part, afin qu'advienne plus vite le jour où se réalisera pleinement le désir du Christ : Qu'ils soient un ». Le pape a précisé que, dans son engagement en faveur de l'unité, il s'est toujours laissé guider « par la boussole sûre de l'enseignement du Concile Vatican II ».

La rencontre de Jean-Paul II et de Bartholomé 1^{er} intervient après les vives réactions orthodoxes au projet de création d'un patriarcat catholique en Ukraine. Après avoir reçu, à l'automne 2003, une lettre du cardinal **Walter Kasper** lui faisant part de ce projet, le patriarche orthodoxe russe **Alexis II** avait immédiatement fait suivre ce courrier à Bartholomé 1^{er}. La réaction du patriarche de Constantinople avait été violente. Dans une lettre envoyée à Jean Paul II en novembre 2003 et publiée tout d'abord dans la version grecque du site de son Église, Bartholomé 1^{er} avait menacé l'Église catholique de geler ses relations avec elle en cas de création du patriarcat.

Au Vatican, le ton de cette lettre n'avait guère été apprécié. Depuis, les tensions se sont partiellement détendues, grâce notamment à la décision de mettre en place une commission mixte catholico-orthodoxe, — décision prise au cours de la visite du cardinal Kasper à Moscou, du 18 au 23 février 2004.

Pour l'heure, le dialogue théologique officiel entre les orthodoxes et les catholiques est suspendu depuis la dernière session de la Commission mixte internationale de dialogue qui s'était réunie en l'an 2000 à Baltimore. Cependant pour marquer « la cordialité de leurs relations et l'importance des gestes symboliques d'amitié », Jean-Paul II a décidé de répondre favorablement à la demande des orthodoxes du patriarcat de Constantinople en leur prêtant une église pour leur culte à Rome. Cette église, **Saint-Théodore au Palatin**, tout juste rénovée par le diocèse de Rome, a été inaugurée par Bartholomé 1^{er}, le 1^{er} juillet, en présence d'une délégation du Saint-Siège.

A la fin de son séjour, le patriarche de Constantinople a déclaré à *L'Avvenire* du 2 juillet : « J'ai invité le pape à Constantinople. Il a été très heureux de cette invitation, j'ai l'impression qu'il pourrait venir le 30 novembre prochain, à l'occasion de la fête de saint André ». Cette visite en Turquie aurait lieu à deux semaines de l'ouverture du débat européen sur la question de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Un point sur lequel le patriarche s'est exprimé, en soulignant qu'il s'agissait d'un événement « espéré », au sujet duquel il est « absolument favorable ». Enfin, tout en restant prudent, il a espéré la reprise du dialogue théologique « d'ici à la fin de cette année, ou au début de l'année prochaine ».

Les Ukrainiens gréco-catholiques feront-ils les frais de cette reprise du dialogue avec les orthodoxes? Recevant le

3 juin 2004 leur cardinal et archevêque majeur, **Lubomyr Husar**, le Souverain Pontife avait précisé que la création d'un patriarcat ne se ferait pas sans tenir compte de la position des autres Eglises chrétiennes.

De passage à Rome, à l'occasion de la visite de Bartholomé 1^{er}, le cardinal **Marc Ouellet**, archevêque de Québec et primat du Canada, ancien secrétaire du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, a déclaré à l'agence Apic : « Je crois qu'il faut reconstruire l'amitié et la fraternité sur des bases plus larges que le dialogue théologique », précisant qu'il faut retrouver « les choses que nous avons en commun, plus fondamentales que les vérités dogmatiques nous divisant ». « Si nous pouvions

trouver un moyen de renouer le dialogue et les échanges à partir de ce que nous avons en commun de vie de foi, cela nous aiderait à construire cette fraternité », a lancé le cardinal dont la devise est *Ut unum sint*.

Dans cette perspective, il a encouragé les initiatives de partage concret, comme le sommet du 8 mai 2004 à Stuttgart, en Allemagne, « un événement extraordinaire de communion entre les gens de différentes confessions ». Cette première rencontre a eu lieu sous l'égide de la communauté **Sant'Egidio** et du mouvement des **Focolari** dont le thème « *Ensemble pour l'Europe* » rassemblait communautés et mouvements chrétiens européens.

Bilan moins déficitaire pour les finances du Vatican en 2003

Les finances du Vatican sont dans le rouge pour la troisième année consécutive. Mais le déficit est en recul : le bilan 2003 est déficitaire de 9,5 millions d'euros contre 13,5 millions d'euros en 2002. Quant au bilan de l'Etat de la Cité du Vatican, il est lui aussi négatif, avec un déficit annoncé de près de 9 millions d'euros, en recul de 45 % par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres ont été rendus publics à Rome, le 7 juillet, par le ministre des Finances du pape, le cardinal **Sergio Sebastiani**. Avec des revenus de 203,66 millions d'euros pour des dépenses de 213,22 millions d'euros en 2003, le Saint-Siège enregistre donc un déficit de 9,57 millions d'euros, en baisse de 29 % par rapport à celui de 2002. L'essentiel des dépenses est dû au fonctionnement de la Curie romaine, avec ses 2 674 salariés, dont 1 575 laïcs, auxquels s'ajoutent près d'un millier de retraités.

L'Etat de la Cité du Vatican, qui gère les 44 hectares représentant le territoire du Vatican et emploie 1 534 personnes, a pour sa part accusé un déficit de 8,82 millions d'euros, en baisse de 45 % par rapport aux 16,05 millions de pertes enregistrés en 2002. Une partie de cette perte est expliquée par le don d'environ 10,5 millions d'euros effectué par l'Etat pour couvrir les dettes de Radio-Vatican.

Le Denier de Saint-Pierre — les dons faits au pape provenant des diocèses du monde entier — a lui enregist-

tré une hausse de 5,7 % par rapport à 2002 avec un total de 55,85 millions de dollars (49,3 millions d'euros). « Cette somme est essentiellement destinée aux populations de divers pays frappés par des calamités » comme la guerre, les inondations, les maladies ou les tremblements de terre, a expliqué le cardinal Sebastiani, mais aussi au Tiers Monde en général et à la Terre Sainte.

En revanche, le montant total des dons des Eglises particulières et des institutions ecclésiales, en vertu du code 1271 du Droit canon, ont diminué. En 2003, elles s'élèvent à 79,6 millions contre 85,4 millions en 2002 qui avait connu une augmentation exceptionnelle de 250 % par rapport à 2001. Les Etats-Unis restent les premiers donateurs, suivis de l'Allemagne et de l'Italie. L'Espagne se classe au quatrième rang, l'Autriche au cinquième, suivie du Canada, de la Corée du Sud et de la Pologne.

Analysant ces résultats, le prélat romain a déclaré : « La baisse des dépenses du Saint-Siège est due à une politique volontaire. » Et le nouveau trésorier général de la Préfecture des Affaires économiques du Saint-Siège, **Paolo Trombetta** d'ajouter : « Comme dans les grands diocèses de New York ou de Munich, où nous avons envoyé des experts pour observer leur fonctionnement, les dépenses sont réduites au minimum. Les demandes en personnel ont été satisfaites au minimum au Vatican, de même que dans les nonciatures ».

Renforcement du statut du Saint-Siège à l'ONU

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté à l'unanimité, le 1^{er} juillet à New York, le texte d'une résolution qui reconnaît au Saint-Siège le droit à une participation plus active aux travaux de l'Assemblée, tout en confirmant son statut d'observateur permanent. Dans une déclaration publiée le 2 juillet par la salle de presse du Vatican, son représentant à l'ONU, Mgr **Celestino Migliore** a remercié l'Assemblée, rappelant que ce renforcement in-

tervenait l'année du quarantième anniversaire de la présence du Saint-Siège à l'ONU.

Selon lui, « cette résolution est un pas important en avant et reflète les valeurs élevées et les intérêts collectifs partagés par le Saint-Siège et les Nations Unies ». « *Nous sommes engagés dans les mêmes objectifs*, a-t-il ajouté, *qui nécessitent la protection des droits fondamentaux de l'homme, la*

préservation de la dignité et des valeurs de la personne humaine ainsi que la promotion du bien commun ».

Ce texte donne au Vatican la possibilité d'obtenir un droit de réponse aux interventions qui feront référen-

ce au Saint-Siège. Il pourra également faire circuler ses propres textes comme documents de travail au cours des Assemblées générales de l'ONU.



L'ÉGLISE À TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis: Les évêques et l'avortement

Les évêques américains réunis à Washington à la mi-juin légitiment le refus de communion à des hommes politiques qui soutiennent le droit à l'avortement. La décision du refus incombe à chaque évêque dans son diocèse, en accord avec « le droit ecclésiastique et les principes pastoraux ».

Cette question envenime la campagne présidentielle américaine suite aux déclarations de certains évêques sur le refus de communion au candidat démocrate **John Kerry** qui, bien que catholique, défend le droit à l'avortement. Ils ont explicitement affirmé que des politiciens catholiques qui faisaient un tel choix se verraient refuser le sacrement.

Un groupe de travail sous la direction du cardinal **Théodore McCarrick**, archevêque de Washington, s'est penché sur ce problème, depuis novembre 2003, et a rédigé des *Instructions pastorales sur les liens entre activités politiques des croyants et doctrine de l'Église*. Ces instructions ne seront pas publiées avant les élections de novembre afin d'éviter, dit-on, une trop grande ingérence dans le vote des citoyens.

Toutefois la déclaration finale de la réunion de Washington précise que « le respect de l'Eucharistie exige que ce sacrement soit reçu par le fidèle avec une loyauté d'esprit ». Elle met en garde les hommes politiques catholiques contre une interprétation erronée de la morale catholique et la pratique des sacrements à des fins politiques. Il est même nécessaire d'amener les responsables politiques catholiques à « corriger des lois qui sont aux yeux de l'éthique catholique répréhensibles ». Cela concerne tout particulièrement « la protection de la vie avant la naissance et le combat contre l'avortement ». Celui qui n'essaie pas de corriger ces lois « se rend moralement coupable et pèche contre le bien commun », affirment les évêques.

Par ailleurs, selon *La Repubblica* du 17 juin, dans une lettre officielle mais confidentielle à la Conférence épiscopale américaine, le cardinal **Joseph Ratzinger** demande que les personnes « vivant gravement dans le péché » ou « rejetant la doctrine de l'Église » s'abstiennent

de communier. Cette lettre n'a pas été rendue publique. Elle a été envoyée aux évêques américains en réponse à leurs diverses questions face à la controverse qui agite la campagne présidentielle.

On se souvient que Mgr **Raymond L. Burke**, archevêque de Saint Louis, et Mgr **Charles J. Chaput**, archevêque de Denver, se sont exprimés contre le fait de donner la communion aux personnes dont les positions publiques sont contraires à l'enseignement de l'Église catholique. Selon des sources non officielles, le cardinal Ratzinger ne serait pas mécontent de les entendre se prononcer de cette façon. Un évêque américain en visite *ad limina* à Rome, en avril 2004, a aussi rapporté que le Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi aurait demandé aux évêques américains d'être « plus attentifs à cette question ».

Le 23 juin ont été rendues publiques les diverses positions qui se sont manifestées lors de la dernière assemblée plénière des évêques américains à Englewood, dans la banlieue de Denver. Mgr **William J. Levada**, archevêque de San Francisco, considère que l'avortement a une « place unique » dans la doctrine sociale catholique. « Il peut y avoir une diversité légitime d'opinions parmi les catholiques sur une déclaration de guerre ou sur l'application de la peine de mort, mais pas en ce qui concerne l'avortement ou l'euthanasie ». Président de la Commission épiscopale sur la doctrine et membre du groupe de travail « Evêques catholiques et politiciens catholiques », Mgr Levada a appelé les évêques à engager un véritable dialogue avec les hommes politiques catholiques à propos des relations entre la politique publique et les principes moraux et éthiques. Concernant le cas où un évêque peut se sentir obligé de refuser la communion à un catholique qui défend publiquement l'avortement, il a souligné que les évêques sont « appelés à veiller à l'unité de l'Église dans toute sa diversité ». Et de préciser que l'application de mesures restrictives concernant la réception de la communion dans un diocèse particulier a nécessairement des implications pour tous.

La bataille à livrer pour la vie humaine et la dignité, pour le plus faible et le plus vulnérable ne doit pas se

dérouler à la table de communion, mais sur la place publique, a déclaré le cardinal McCarrick. C'est une bataille pour gagner les cœurs et les esprits qui doit être menée en chaire et dans le public. Au sujet du refus de la communion, l'archevêque de Washington reconnaît que « la Conférence épiscopale est divisée, avec plusieurs évêques qui sont sincèrement convaincus que c'est nécessaire et beaucoup d'autres qui ne soutiennent pas de telles actions. »

La Conférence des évêques a consulté des théologiens moraux et des canonistes qui ont mis en garde contre de telles mesures qui pourraient soulever « de sérieuses

questions au sujet de la doctrine catholique et de l'application du droit canonique », a-t-il affirmé. « Il n'y a pas de réponses simples » dans la manière dont les évêques doivent entretenir des relations avec les hommes politiques, estime le cardinal McCarrick. Les évêques doivent être « politiques mais non partisans » quand ils expriment leur enseignement, et exercent leur tâche pastorale et leur rôle de chefs de l'Eglise, en faisant appel aux responsabilités des politiciens catholiques et en leur rappelant les valeurs morales en jeu. Il souhaite que les évêques aient des principes mais ne soient pas « idéologiques », « engagés mais pas utilisés ».

Allemagne : Drewermann, Gaillot, Kasper, Küng invités au Katholikentag

La compréhension actuelle de la fonction sacerdotale relève de la « pure magie », et constitue l'obstacle principal sur le chemin œcuménique, a affirmé le prêtre allemand contestataire, **Eugen Drewermann**, lors du 95^{ème} Katholikentag (Journée catholique allemande) à Ulm, le 17 juin, devant une salle comble de 1500 auditeurs.

Pour sa part, l'évêque français démis de ses fonctions, **Jacques Gaillot**, juge la séparation entre prêtres et laïcs infructueuse. Les fonctions dans l'Eglise devraient être attribuées à terme sans distinction de sexe et de statut social. L'ancien évêque d'Evreux pense notamment à la prédication, à l'activité d'aumônier et aux sacrements... Les chrétiens sont heureusement devenus adultes, affirme-t-il, mettant en cause l'attitude de l'Eglise face au problème du manque de prêtres, « qui est simplement géré », par l'apport de Polonais et d'Africains. Or, ce serait l'occasion de repenser la fonction du prêtre.

Eugen Drewermann réclame des prêtres élus par la base. Jusqu'à maintenant, tout est pensé depuis en haut. A l'idée de Dieu dans le ciel, a suivi celle de son représentant sur terre, le pape. Celui-ci désigne des évêques, qui eux-mêmes ordonnent des prêtres. Or, les conditions d'accès à la prêtrise, comme le célibat et le devoir d'obéissance, sont scandaleuses, estime-t-il. Aussi longtemps que les prêtres catholiques agiront, « avec le doigt levé », comme des intermédiaires entre Dieu et les hommes, ne concédant à ces derniers aucune liberté, ils les laisseront » partagés entre la confiance et la peur.

Le 18 juin, le cardinal **Walter Kasper**, président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens, affirmait que la communion eucharistique entre chrétiens était possible dans certains cas, au cours d'une conférence sur le thème « *L'œcuménisme de la vie* ». La communion eucharistique connaît « une règle », a souligné le cardinal allemand. « Chaque chrétien pratique la communion au sein de sa propre Eglise. Mais il y a des circonstances pour lesquelles un non-catholique peut recevoir la communion au cours

d'une messe catholique. Il n'est pas pour le moment possible d'énumérer tous les cas pour lesquels cela est licite », a-t-il déclaré devant plus de deux mille personnes.

« Nous nous trouvons, du point de vue de l'œcuménisme, à un stade intermédiaire », d'après l'ancien évêque de Stuttgart. « Le mur entre les confessions est tombé, mais il reste encore tant de blocs autour qui rendent difficile le passage ». Selon lui, il y a deux courants dans l'œcuménisme : l'utopie progressiste qui consiste à croire qu'il n'y a plus de différence entre les confessions, et la pensée « cléricale-intégriste » qui pense régler les problèmes à travers les interdits. « Cette dernière position détruit toute possibilité de développement ».

Le samedi 19 juin, c'était le théologien suisse, interdit d'enseignement depuis 1979, **Hans Küng** qui débattait avec le cardinal **Karl Lehmann**, président de la Conférence épiscopale allemande, sur le thème « *A quoi sommes-nous appelés aujourd'hui ?* ». « Je peux affirmer ouvertement que cette invitation m'a fait très plaisir, après tant d'années de silence radio entre l'épiscopat allemand et moi », a-t-il affirmé. « C'est un progrès non seulement pour moi personnellement, mais aussi pour l'Eglise en Allemagne ». Le débat portait sur l'avenir de l'Eglise catholique, 40 ans après la parution de la Constitution conciliaire *Lumen Gentium*.

Ce 95^{ème} Katholikentag a réuni 26 000 participants dans une ambiance festive et multiculturelle ; il s'est terminé par une messe et une célébration œcuménique. Le cardinal Karl Lehmann a souhaité encore plus de coopération et de partage avec les protestants et les orthodoxes.

En revanche, l'archevêque de Bamberg, Mgr **Ludwig Schick**, et l'évêque de Regensburg, Mgr **Gerhard Ludwig Müller**, ont fortement critiqué l'invitation faite à Drewermann, « un homme qui agit contre l'Eglise ». « Qu'un forum soit offert à un Drewermann » lors d'une

telle rencontre constitue un « signe de décadence dans l'Église » contre lequel nous devons combattre, a déclaré Mgr Müller. Et Mgr Schick a affirmé qu'une fois de plus, l'Église se présentait comme « un club de débats sur tout et chaque chose ». Selon lui, la plus grande attention a

été apportée à ce « critiqueur professionnel de l'Église » qu'est Eugen Drewermann. Le Katholikentag ne consacre qu'une « percée » à Jésus Christ et se caractérise davantage par son absence d'orientation.

Suisse : Intercélébrations œcuméniques, l'interdiction et la réalité...

Les prêtres catholiques qui célèbrent l'eucharistie avec des protestants risquent d'être sanctionnés, a déclaré à la presse l'évêque de Bâle, Mgr **Kurt Koch**, repris par l'agence ATS. Selon lui, l'indication de telles pratiques pourrait venir de la population. Les croyants catholiques qui se sentent blessés dans leur foi peuvent s'adresser à l'évêque qui est assez intelligent pour faire la part des choses entre délation injuste et plainte justifiée.

Cette déclaration intervient après la dénonciation par la Conférence des évêques suisses (CES), fin juin, à Einsiedeln, de « graves abus » dans la liturgie, dont la participation de laïcs à la célébration eucharistique ou l'intercommunion entre protestants et catholiques. La CES devrait prendre des décisions concrètes lors de sa prochaine Assemblée.

Dans la même ligne, Mgr **Martin Werlen**, Père Abbé d'Einsiedeln, a interdit à un de ses moines d'organiser une célébration œcuménique avec communion. Le père **Notker Bärtsch**, moine bénédictin depuis 37 ans à Einsiedeln, et depuis deux ans curé du village, avait annoncé cette célébration œcuménique avec le pasteur réformé **Urs Jäger**. Les deux hommes avaient fait parvenir une lettre d'invitation à 400 couples mixtes. Ils avaient élaboré une liturgie œcuménique avec communion et s'apprêtaient à la célébrer pour la première fois à l'église d'Einsiedeln, le 26 juin. Devant l'interdiction du

Père Abbé, le pasteur Jäger a finalement décidé de célébrer seul un culte — dans l'église catholique — et de distribuer la communion à ceux qui le désiraient. « Ainsi cela a été un culte réformé avec hospitalité eucharistique », a-t-il déclaré.

A Zurich, le 13 juin, la démarche était inverse. L'abbé **Franz Stampfli**, revêtu des ornements sacerdotaux, participait à un culte réformé au cours duquel il a cru devoir tendre la coupe de vin aux fidèles lors du 500^e anniversaire du réformateur **Heinrich Bullinger**. Il s'agissait, selon ses dires, d'un geste spontané exprimant une « communion spirituelle ». L'abbé Stampfli ne se sent pas en faute. La célébration a été marquée pour lui par une « union intérieure avec Jésus Christ, qui était présent ». La cène, par son « symbolisme », a une signification particulière, mais elle ne correspond pas à l'eucharistie, indique-t-il. Sa présence aux festivités des 500 ans du réformateur Bullinger est l'expression de la bonne entente entre catholiques et réformés à Zurich. « Nous vivons depuis longtemps des mariages œcuméniques. Pour nous, c'est un sacrement, mais pas pour les réformés. Et malgré cela nous pouvons célébrer ensemble ces mariages ».

L'abbé Stampfli a été entendu par l'évêque de Coire, Mgr **Amédée Grab** qui n'a pas voulu s'exprimer sur le contenu de la discussion.

Suisse : Un calendrier interreligieux

Les organisations suisses romandes **Enbiro**, « **Education et Développement** » et **Plate-forme interreligieuse** ont fait paraître, en juin, leur 9^e calendrier interreligieux. L'édition 2004 – 2005 a pour titre *Entre croyances et convictions*. Comme chaque année, ce calendrier interreligieux recense les principales fêtes des traditions baha'ïe, bouddhique, chinoise, chrétienne, civile (*sic*), hindoue, islamique, jaïne, juive, shinto, sikhe et zoroastrienne. Des dossiers explicatifs et des textes de référence de chaque religion, y compris sur l'athéisme, illustrent la dizaine de fêtes présentées chaque mois.

« Les religions – davantage que des systèmes statiques et clos de représentation du monde et de l'au-delà – sont autant de voies destinées à permettre à l'humanité de dépasser sa finitude en proposant des réponses

aux interrogations fondamentales : *Qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Où est-ce que je vais ? Quelles sont mes priorités et comment vivre avec les autres ?* », soulignent les trois organisations à l'origine du calendrier, dans un communiqué. Le calendrier, selon elles, « repose sur l'idée que les traditions religieuses sont moins des systèmes abstraits, articulés autour de dogmes réputés intangibles, que des voies à parcourir – d'aucuns diront des chemins de salut ». Son objectif « n'est pas d'opposer une vérité à une autre, encore moins de les relativiser au nom d'un point de vue supérieur – lequel ? – mais, plus modestement, de rechercher ce qui fait sens pour les uns et les autres, laissant à chacun et chacune le souci de déterminer ce qui est vrai pour lui ou pour elle », affirme le pasteur **Jean-Claude Basset**, chargé de cours à l'Université de Lausanne, dans le dossier de présentation.

Une page du calendrier, traditionnellement consacrée à l'humanisme occidental, traite cette année de l'athéisme. « C'est une manière de rappeler que si la foi est un

choix, ne pas croire en est un autre, tout aussi respectable », souligne le pasteur Basset.

Suisse: Vers un « Conseil des religions » ?

Des représentants juifs, chrétiens et musulmans se sont rencontrés le 6 juillet, à Berne. Ils ont convenu de poursuivre le dialogue interreligieux. La création d'un « Conseil des religions » est à l'étude. Les prémices de cette rencontre remontent au 5 mars 2003, date à laquelle juifs, chrétiens et musulmans s'étaient réunis à la cathédrale de Berne, avant le début de la guerre en Irak, pour une célébration interreligieuse.

Ensemble, ils signaient la Déclaration « *Renforcer le lien de la paix – en Suisse et dans le monde* ». Les mêmes représentants qui avaient signé cette Déclaration se sont à nouveau réunis ce 6 juillet: le pasteur **Thomas Wipf**, président du Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS); Mgr **Amédée Grab**, évêque de Coire et

président de la Conférence des évêques suisses (CES); **Fritz-René Müller**, évêque de l'Église catholique-chrétienne de Suisse; le professeur **Alfred Donath**, président de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) et le Farhad **Afshar**, président de la Coordination des Organisations Islamiques Suisses (COIS).

Tous ont décidé de poursuivre ensemble les objectifs formulés en mars 2003. La discussion a également porté sur la proposition du président du Conseil de la FEPS, Thomas Wipf, de créer un « Conseil des religions », qui servirait de plateforme de compréhension réciproque et d'organe de contact pour les affaires de la Confédération helvétique. La prochaine rencontre a été fixée à l'automne prochain.

Allemagne: Regroupement de paroisses et difficultés financières

Le diocèse de **Hildersheim**, en Basse Saxe, va subir une importante transformation durant les dix prochaines années. Le nombre de ses paroisses devrait passer de 349 actuellement à 123 en 2014. Un projet dans ce sens a été envoyé, le 23 juin, aux curés des paroisses. Une lettre d'accompagnement, signée du prévôt du chapitre **Alfons Pohner**, précise qu'il ne s'agit pas d'une décision, mais seulement d'un projet administratif. Les autorités diocésaines demandent aux responsables des paroisses de discuter de ce processus de regroupement jusqu'à Pâques 2005. Cependant le document contient des propositions concrètes de fusion des paroisses. Mgr **Josef Homeyer** souhaite ainsi obtenir la participation de ses prêtres au projet qu'il a approuvé en décembre dernier.

Par ailleurs, on assiste à une forte baisse du revenu de l'impôt ecclésiastique en vigueur en Allemagne. L'Église

catholique s'attendait, en effet, à un recul des rentrées fiscales de 5 % en 2004. Les données actuelles indiquent une baisse d'au moins 8 %. Et les perspectives 2005 annoncent encore une chute de 10 %.

La commission des impôts de la Conférence épiscopale allemande a annoncé que selon les projections actuelles, la diminution des impôts catholiques atteint entre 5,7 % et 15,5 % selon les diocèses. La Rhénanie du Nord – Westphalie a connu jusqu'en mai une baisse de 8,18 %. Les chiffres définitifs pour l'ensemble du pays ne seront diffusés qu'en fin d'année. La situation est encore « assez chaotique », a affirmé **Elmar Niclas**, responsable de la commission des impôts. Selon lui, cette baisse est surtout due à la situation économique morose que traverse le pays et à la nouvelle réforme fiscale. Les vicaires généraux des diocèses prévoient encore une baisse des rentrées fiscales de 10 % pour l'année prochaine.



Etats-Unis : Deux diocèses en faillite

En raison de nouvelles plaintes pour abus sexuels qui risquent de lui coûter plusieurs millions de dollars supplémentaires, le diocèse de **Tucson**, en Arizona, envisage de se déclarer en faillite car les indemnités payées en 2002 l'ont mis financièrement en péril. Sur son site Internet, Mgr **Gerald Frederick Kicanas** évoque la possibilité d'utiliser le chapitre XI de la loi américaine sur les faillites : « Nous sommes un diocèse missionnaire avec peu de moyens financiers, et les indemnités que nous avons déjà versées ont fortement réduit les possibilités de répondre à de nouvelles demandes », souligne le nouvel évêque de Tucson, en place depuis mars 2003.

L'archidiocèse de **Portland** (Oregon) a décidé, le 6 juillet, de se placer sous la protection de la loi sur les

faillites, car il ne parvient plus à payer les dommages et intérêts auxquels il a été condamné pour des affaires d'abus sexuels. Le chapitre XI de la loi américaine sur les faillites permet à l'archevêché de suspendre le cours d'un procès engagé par des plaignants contre le prêtre **Maurice Grammond**, accusé d'avoir abusé de plus de 50 garçons dans les années 1980, et décédé en 2002. Des plaignants ont demandé au total 160 millions de dollars de dommages et intérêts dans deux procédures impliquant le père Grammond.

Le porte-parole de l'archevêché, **Bud Bunce**, a fait savoir que les activités de l'archidiocèse continueraient normalement.

Bulgarie : Harry Potter à l'index

L'Eglise orthodoxe bulgare lance une sévère mise en garde contre Harry Potter, en avertissant ses fidèles que les tours de magie « de ce jeune sorcier imaginaire peuvent être dangereux ». Dans le journal officiel de l'Eglise de Bulgarie, Mgr **Gavrail** déclare qu'il désapprouve les livres de J.K. Rowling et les films sur Harry Potter, car, à ses yeux, la magie présente un réel danger.

Le synode de l'Eglise a recommandé aux fidèles d'aller dans une église de la capitale où des offices spéciaux sont célébrés pour aider ceux qui sont frappés par des sortilèges et des malédictions, ou possédés par des esprits malins.

Des affiches ont été placardées dans les villes, près des cinémas et des terrains de jeux pour enfants, expliquant que répéter les sortilèges du livre, « revient à prier le diable » et que « Dieu hait la magie. » Harry Potter ne représente pas une force du bien, peut-on lire sur ces affiches, parce que c'est le domaine réservé de Dieu.

« Ce n'est pas une baguette magique qui vous sauvera, mais seulement l'adhésion à la foi chrétienne et aux dix commandements », a expliqué Mgr Gavrail dans le quotidien *24 Chiasa*.

Sénégal : Conférence mondiale sur le dialogue islamo-chrétien en 2005

Le Vatican sera représenté à un « très haut niveau » et aidera à ce que les autres instances chrétiennes envoient des participants à la conférence mondiale sur le dialogue islamo-chrétien, prévue fin 2005 à Dakar. C'est ce qu'a promis le pape Jean Paul II au président sénégalais, **Abdoulaye Wade**, selon le quotidien ivoirien, *Fraternité Matin*.

A l'initiative du chef de l'Etat sénégalais, des hommes politiques, théologiens et religieux du pays et du monde entier se retrouveront à Dakar en décembre 2005 pour échanger sur le mode de coexistence pacifique entre les religions musulmane et catholique. Abdoulaye Wade veut internationaliser le modèle sénégalais de coexistence pacifique entre les deux religions. A la mi-janvier, il en avait discuté avec les évêques sénégalais. « Nous avons d'autant

plus facilement approuvé l'idée que les relations de l'Eglise et du gouvernement sont bonnes », a déclaré au journaliste du quotidien ivoirien Mgr **Théodore Adrien Sarr**, archevêque de Dakar.

La conférence de Dakar sera la première du genre en Afrique. Elle vise à promouvoir l'image du pays dans le domaine du dialogue interreligieux. En la matière, le Sénégal se considère comme un modèle, peuplé à 95 % de musulmans et à 5 % de chrétiens, majoritairement catholiques.

« Le dialogue interreligieux a toujours été au cœur de nos conférences épiscopales », a rappelé Mgr Sarr. La qualité des relations entre sénégalais musulmans et catholiques a été démontrée lors de la visite, en février 1992,

du pape Jean Paul II. A cette occasion, des musulmans avaient préparé « avec joie et ferveur » cette visite, a indi-

qué l'abbé **Jacques Seck**, prêtre catholique très engagé dans le dialogue islamo-chrétien.

Italie: Consécration de l'église dédiée au Padre Pio

Plus de 17 000 pèlerins ont assisté à San Giovanni Rotondo (Pouilles), le 1^{er} juillet, sous une chaleur accablante, à la consécration du nouveau sanctuaire dédié au Padre Pio. Le Vatican était représenté par son porte-parole **Joaquin Navarro-Valls** et, aux premiers rangs de la foule, les personnalités étaient nombreuses attestant de la popularité de Padre Pio dans la péninsule. Toutefois

l'affluence a été moins importante qu'attendue par les organisateurs qui tablaient sur 40 000 fidèles.

La nouvelle église **San Pio da Pietralcina** est dotée d'un campanile ultramoderne, dominé d'une croix immense. L'édifice comprend 22 arches de pierre, 5,700 m2 de superficie intérieure et peut accueillir 7 000 fidèles.

France: Prise de position contre le projet de loi sur l'homophobie

Une loi réprimant l'homophobie constitue une « tentative d'intimidation » contre tout débat sur l'homosexualité. C'est ce que dénonce l'Eglise catholique dans un document intitulé « homosexualité et mariage », publié par le secrétariat de la conférence des évêques de France, et signé du prêtre et psychanalyste **Tony Anatrella**.

Ce texte rappelle que l'Eglise catholique est opposée au mariage des couples de même sexe. Il relève par ailleurs que le « discours médiatique » sur les revendications ho-

mosexuelles agit comme « un véritable dissolvant des normes sociales qui déstabilise la société ». « Toute prise de parole remettant en question les revendications des homosexuels en matière de « droit » au mariage, « droit » à l'adoption, etc., est considérée comme de l'homophobie », dénonce le père Anatrella. Selon lui, une loi « permettant de condamner tous les propos critiques à l'égard de l'homosexualité interdirait tout débat et obligerait à un révisionnisme de très nombreux textes ».

NOUVELLES DE LA TRADITION

France: 12^{ème} session de l'Institut Civitas à Couloutre

Sur le thème « **1905 : de la séparation à l'apostasie** », du vendredi 30 juillet au lundi 2 août 2004, au château de Couloutre (Nièvre)

PROGRAMME

- *Cycle de conférences :*

	Conférencier	Date
La Séparation ou le triomphe de la Révolution	M. Pierre Martin	Vendredi 30 après-midi
L'Eglise et l'Etat dans leurs rapports mutuels selon la doctrine catholique	M. Emmanuel François	Samedi 31 matin

Un siècle de séparation : essai d'analyse politique	M. Hugues Petit	Dimanche 1 ^{er} matin
La séparation de l'Eglise et du monde du travail	M. Michel Tougne	Lundi 2 matin
Les conditions du retour de la France à sa vocation chrétienne	M. l'abbé Schaeffer	Lundi 2 après-midi
Le rôle des laïcs et de Civitas dans le combat de la Tradition	M. l'abbé de Cacqueray	Lundi 2 après-midi

- *Exposés décentralisés sur l'ordre social chrétien, les actions contre-révolutionnaires, le libéralisme, etc.*
- *Séances de réflexions conduites par Civitas Entreprise, Civitas Elus Locaux, etc.*
- *Ateliers de travaux pratiques (techniques de l'interview, du débat public, etc.) à partir d'une situation imaginaire.*

Contact : Hervé Hachard (06 80 45 31 36)

LES DOCUMENTS

Entretien exclusif avec Mgr Fellay : « *Nous sommes fermes, mais pas fermés* »

La revue anglophone *Latin Mass* a fait paraître, en mai dernier, un entretien du cardinal **Dario Castrillon Hoyos**, président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*. Le texte intégral de cet entretien a été publié dans *Nouvelles de Chrétienté* n° 87, mai-juin 2004. Mgr Bernard Fellay, supérieur général de la Fraternité Saint Pie X, a bien voulu répondre aux questions de DICI sur les propositions que le cardinal a faites, à cette occasion, en faveur de la Tradition.

DICI : Dans cet entretien à la revue « *Latin Mass* », le cardinal Castrillon Hoyos propose plus qu'une main tendue aux fidèles attachés à la Tradition, il affirme que le Saint Père garde les bras ouverts. Etes-vous insensible à cette offre généreuse ?

Mgr Fellay : Je suis très sensible à ce geste d'ouverture, et je ne doute pas de la générosité qui l'anime. Mais je suis obligé de constater, dans le même temps, que le cardinal atténue au maximum les difficultés réelles qui se posent de part et d'autre. Du côté des évêques diocésains, il ne veut voir qu'une « perplexité » et des « hésitations » à reconnaître le « droit de cité » de la messe tridentine, là où il y a une réelle opposition à la doctrine traditionnelle du Saint Sacrifice. Il suffit pour s'en convaincre de voir toutes les réactions épiscopales – plus que réservées — au récent document disciplinaire *Redemptionis sacramentum*. Apparemment personne n'est concerné par ce rappel à l'ordre ! Il n'y a ni abus, ni scandales liturgiques !

Et, chez les fidèles de la Tradition, le cardinal Castrillon Hoyos ne veut reconnaître qu'une « sensibilité » particulière et une « perception » propre, alors qu'il s'agit de fidélité à la doctrine de l'Église de toujours. Tous ces euphémismes montrent la diplomatie du cardinal, mais ils ne parviennent pas à masquer son embarras : comment régler la situation douloureuse de la Fraternité Saint Pie X sans soulever les questions doctrinales ? Franchement, s'il ne s'agissait que de dissiper la « perplexité » des évêques et de reconnaître la légitimité de la « sensibilité » traditionaliste, je crois que la crise aurait été résolue depuis longtemps. Mais ce qui est en jeu est d'une nature qui dépasse largement et la perplexité et la sensibilité.

D. *Ne craignez-vous pas de paraître figé dans une attitude constamment critique et négative ?*

Mgr F. Au contraire, nous faisons, depuis le début des conversations avec le cardinal Castrillon Hoyos, des propositions positives. Mais il est nécessaire de s'assurer, avant tout, de la solidité des piliers qui porteront le pont entre Rome et nous. Ces piliers sont doctrinaux, on ne peut passer sous silence cette réalité, sous peine de voir — à plus ou moins court terme — tous les efforts de rapprochement voués à l'échec. La solution du cardinal est de proposer un accord pratique, en minimisant le plus possible les divergences de fond. Est-ce possible ? Peut-on conjurer la dureté de la crise qui secoue l'Église avec des expressions adoucies ? Je ne le pense pas.

D. *C'est donc, à vos yeux, la doctrine et toute la doctrine, sinon rien ? Cette position du « tout ou rien » ne manque-t-elle pas de réalisme ?*

Mgr F. Nous sommes fermes, mais pas fermés. La doctrine est fondamentale sans aucun doute, mais nous pensons bien qu'il y a des étapes préalables à observer. C'est pourquoi nous avons proposé aux autorités romaines, dès le début, deux préalables qui permettraient de créer un climat de confiance favorable à la résolution du problème d'Écône : le retrait du décret d'excommunication frappant les évêques de la Fraternité et le droit reconnu à tout prêtre de célébrer la messe traditionnelle.

D. *Comment voyez-vous ce retrait de l'excommunication ?*

Mgr F. Ce qui a été fait pour les orthodoxes pourrait *a fortiori* s'appliquer à nous. Rome a levé l'excommunication qui les frappait sans qu'ils aient en rien changé leur attitude envers le Saint Siègre. Ne pourrait-on prendre la même mesure à notre égard, nous qui ne nous sommes jamais séparés de Rome et avons toujours reconnu l'autorité du Souverain Pontife, telle que l'a définie le concile Vatican I ? En effet, les quatre évêques sacrés en 1988 ont prêté le serment de fidélité au Saint Siègre, et depuis ils ont toujours professé leur attachement au Saint Siègre et au Souverain Pontife. Ils ont pris toutes sortes de dispositions pour bien montrer qu'ils n'avaient pas l'intention de constituer une hiérarchie parallèle, — ce que j'ai encore rappelé lors de ma conférence de presse du 2 février dernier, à Rome.

Ce retrait du décret d'excommunication créerait un nouveau climat, indispensable pour aller plus avant. Il permettrait, entre autres, aux prêtres et aux fidèles persécutés de voir que leur attachement à la Tradition n'est pas coupable, mais qu'il a été motivé par tous ces scandales liturgiques graves que *Redemptionis sacramentum* relève très justement, sans toutefois en considérer la cause qui est sans doute la réforme liturgique elle-même.

D. *Et vous demandez ce retrait unilatéralement, sans vous obliger à aucune contrepartie ?*

Mgr F. Si le décret d'excommunication était retiré, les évêques de la Fraternité Saint Pie X pourraient se rendre à Rome, comme les évêques diocésains effectuent leur visite *ad limina*. Ils rendraient ainsi compte de leur travail apostolique, et le Saint Siègre pourrait constater le développement de « l'expérience de la Tradition » que Mgr Lefebvre a toujours souhaité faire pour le bien de l'Église et des âmes. Il ne serait pas nécessaire de prendre davantage d'engagements. Simplement rendre compte — pour la Fraternité —, et se rendre compte — pour Rome — du développement de l'expérience de la Tradition.

D. *N'avez-vous pas l'impression d'avoir été entendu au moins sur votre deuxième préalable, la reconnaissance du « droit de cité » de la messe tridentine ?*

Mgr F. Je ne peux qu'approuver l'effort louable du cardinal Castrillon Hoyos pour réhabiliter la messe, mais là aussi je ne peux pas ne pas constater un certain embarras : un *droit de cité concédé* par le Saint Père, est-ce un droit ou une concession ? La différence n'est pas mince. Nous ne voulons pas de statut particulier, qui serait la marque d'un quelconque « particularisme liturgique ». Nous demandons un droit qui n'a jamais été perdu : la liberté de la messe pour tous. Car, ce à quoi nous sommes attachés est le patrimoine *commun* de l'Église catholique romaine.

D. *Même si vous n'êtes pas fermés au dialogue avec Rome, il n'empêche que vous donnez l'impression de cultiver un certain attentisme : wait and see ! Attendons voir ! Ne pensez-vous pas qu'il est temps de se dégager de cette position marginale, et de s'engager maintenant, comme on vous y invite, pour être plus efficace dans la situation très grave où se trouve l'Eglise ?*

Mgr F. La position de la Fraternité n'est pas *wait and see*, mais bien plutôt *ora et labora*, prier et travailler ! Sur le terrain, nos prêtres travaillent à la restauration du règne de Notre-Seigneur, au quotidien, auprès des familles, dans les écoles... Ces 450 prêtres sont plus qu'engagés, ils sont surchargés. Partout dans le monde, on les réclame. Il en faudrait trois fois plus ! Ce qui nous marginaliserait vraiment, ce serait une concession confinant la Tradition dans une réserve ou une enclave au sein de l'Eglise.

C'est bien notre souci d'efficacité au service de l'Eglise et des âmes qui nous oblige à réclamer une vraie liberté pour la Tradition. L'état présent de l'Eglise et du monde est trop grave pour que nous puissions faire croire à Rome qu'avec une simple « sensibilité » traditionnelle — et qui plus est, en liberté surveillée ! — nous pourrions réellement lutter contre « l'apostasie silencieuse », dénoncée par Jean-Paul II dans *Ecclesia in Europa*. Ce serait profondément malhonnête. Mais les autorités romaines peuvent, si elles veulent, rendre à la Tradition son « droit de cité », partout et pour tous.